

Rectorat

Division des
examens et concours

D.E.C. 1

Besançon, le 9 octobre 2014

RAPPORT DU JURY D'EXAMEN PROFESSIONNEL
DE SECRETAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE SUPERIEURE

Session 2014

- ❖ **EPREUVE ECRITE LE : 14 avril 2014**
- ❖ **EPREUVES ORALES LES : 17, 18 et 19 juin 2014**
- ❖ **NOMBRE DE POSTES : 9**

INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS / LISTE PRINCIPALE	ADMIS / LISTE COMPLEMENTAIRE
71	63	23	9	2

I. LE CONCOURS :

1. Conditions d'accès

- ❖ Etre secrétaire administratif de classe normale
- ❖ Justifier d'au moins 1 an dans le 4^{ème} échelon du grade de secrétaire administratif de classe normale et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau

2. Les épreuves

a) *Epreuve écrite d'admissibilité*

Rédaction d'une note ou d'une lettre administrative, à l'aide d'un dossier à caractère professionnel ne pouvant pas excéder vingt-cinq pages.

Durée : 3 heures – Coefficient : 2

b) *Epreuve orale d'admission*

L'épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier les aptitudes et la motivation du candidat à exercer les fonctions d'un secrétaire administratif de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ainsi qu'à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle.

Cet entretien a pour point de départ, un exposé du candidat de son expérience professionnelle d'une durée de 10 minutes au plus, le jury dispose du dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Au cours de cet entretien, le candidat peut être interrogé sur des questions relatives à son environnement professionnel et aux connaissances administratives générales ou propres à l'administration ou l'établissement dans lequel il exerce.

Durée : 25 minutes – Coefficient : 3

II. LES CANDIDATS

1. STATISTIQUES INSCRIPTION

1.1. Répartition hommes / femmes

	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
Hommes	8	5	1
Femmes	55	18	8

1.2. Répartition générale par tranche d'âge

AGES	20-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	41 ans +	TOTAL
	0	0	6	14	43	63

2. STATISTIQUES A L'ADMISSIBILITE

2.1. Moyennes de notes par épreuve

Epreuve	Absents	Note < 10	Note > 10	Copies blanches Copies annulées	Total présents	Moyenne
Ecrite	0	0	23	0	23	12.48

2.2. Répartition par tranche d'âge

20-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	41 ans et +	TOTAL
0	0	5	5	13	23

3. STATISTIQUES A L'ADMISSION

3.1. Moyennes de notes par épreuve

Epreuve	Absents	Note < 10	Note > 10	Copies blanches Copies annulées	TOTAL	Moyenne
Entretien jury	0	0	9	0	9	15.08

3.2. Répartition par tranche d'âge

20-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	41 ans et +	TOTAL
0	0	4	2	3	9

III . LES EPREUVES ET LES ATTENTES DU JURY

1 – Epreuve écrite :

Sur l'ensemble les copies sont plutôt correctes, avec assez peu de notes inférieures à la moyenne. Un seul contresens a été relevé.

Points faibles :

- Il reste encore un certain nombre de copies qui ne respectent pas le formalisme de la note (pas de transitions, plans non apparents, trop de sous-parties, pas d'annonce du plan...).
- La note nécessite une rédaction, et non une simple énonciation d'idées, comme on l'a vu parfois. Il est impensable de trouver une suite d'informations simplement énumérées sous forme de catalogue.
- Certains candidats perdent de vue le sujet, et oublient qu'ils rédigent une note à l'attention d'un chef de service. La note doit pouvoir être exploitable, ce n'est pas une dissertation, c'est un outil de travail.

Points forts :

- La présentation des copies, dans l'ensemble, est bonne (en termes de lisibilité).
- Orthographe satisfaisante.
- Très peu de hors sujet, ou d'incompréhension du sujet.

2 – Epreuve orale :

Points faibles :

- Quelques candidats se présentent encore avec peu de préparation. Comme si cet examen était une validation des acquis, une récompense à un parcours professionnel.
- Certains ont encore du mal à se placer dans le contexte global de l'Education nationale, voire même de leur structure (trop ancrés dans leurs seules tâches, sans connaissance de leur environnement). Il est nécessaire de se documenter *a minima*, de connaître l'actualité de notre service public.
- RAEP : on retrouve la problématique d'une suite de descriptions des activités de chacun, sans mise en avant de compétences transversales (à part quelques exceptions).
- Attention à la maîtrise du temps pour cette préparation (beaucoup de présentations trop courtes qui allongent *de facto* le temps pour les questions).

Points forts :

- De très bons candidats, qui survolent.
- Peu de notes en dessous de la moyenne.